



FICHES MÉTIER 2026

Catalogue des métiers de l'auto

MAINTENANCE / REPARATION
CARROSSERIE / PEINTURE
COMMERCE
SERVICE



Métiers de l'auto

LE SAIS-TU ?
ZOOM SUR LES MÉTIERS
DES SERVICES AUTO

441 013

salariés sur 133 734 entreprises en France

38,3 M

de véhicules en circulation sur le territoire français

63 000

jeunes en formation, dont plus de la moitié en alternance

80%

des recrutements sous la forme d'un CDI

TOP DES MÉTIERS QUI RECRUTENT



Sommaire

Chef après-vente automobile	5
Chef d'équipe vitrage	7
Ingénieur en maintenance des véhicules	9
Mécanicien automobile	11
Mécanicien de maintenance automobile	14
Mécanicien réparateur de véhicules anciens et historiques (VAH)	17
Opérateur de maintenance de batteries de véhicules électriques	20
Opérateur vitrage	23
Responsable technique d'atelier automobile ou cadre technique d'atelier automobile	25
Rénovateur véhicules d'occasion	28
Technicien après-vente automobile	30
Technicien confirmé mécanique automobile	33
Technicien de maintenance de batteries de véhicules électriques	36
Technicien démonteur de batteries de véhicules électriques	39
Technicien expert après-vente automobile	42
Technicien expert de maintenance de batteries de véhicules électriques	45
Technicien vitrage	48
Carrossier peintre automobile	50
Débosseleur sans peinture	53
Peintre en carrosserie automobile	56
Préparateur en carrosserie	59
Tôlier confirmé	62
Tôlier spécialiste	65
Tôlier véhicules anciens et historiques	68
Adjoint au chef des ventes	70
Attaché commercial automobile	73
Chef des ventes automobile	76
Chef des ventes pièces de rechange et accessoires (P.R.A.)	79
Conseiller client après-vente automobile	82
Conseiller de vente confirmé en pièces de rechange et accessoires (P.R.A.) automobile	84
Responsable de site des services multimarques de l'après-vente automobile	87
Responsable des ventes pièces de rechange et accessoires (P.R.A.)	89
Téléconseiller pièces de rechange et accessoires (P.R.A.) automobile	92
Vendeur Itinérant pièces de rechange et accessoires automobile (P.R.A.)	95
Vendeur automobile	97
Agent d'exploitation de stationnement	100

Agent d'opérations location	103
Agent d'opérations location spécialiste	106
Assistant d'exploitation de stationnement	109
Auxiliaire de gestion des écoles de conduite	111
Chef d'agence(s) de location	114
Chef d'équipe d'agence de location	116
Chef de station-service	118
Conseiller en livraison de véhicules	120
Conseiller produit confirmé automobile	122
Contrôleur technique automobile	124
Démonteur automobile	127
Dépanneur remorqueur automobile	130
Enseignant de la conduite automobile	133
Formateur aux métiers de l'éducation et de la sécurité routières	136
Opérateur de vérification des dispositifs embarqués sur automobile	139
Opérateur préparation véhicules	142
Opérateur spécialiste service rapide	145
Opérateur spécialiste station-service	147
Opérateur station-service	149
Responsable d'exploitation de stationnement	152
Responsable d'unité(s) d'enseignement de la sécurité routière et de la conduite	154
Responsable de station(s)-service	157

Chef après-vente automobile

Le chef après-vente assure les activités d'encadrement, d'organisation et de gestion de l'ensemble du secteur après-vente. Il intervient au sein d'une entreprise ou d'un groupe d'entreprises dans laquelle l'activité après-vente peut être structurée en plusieurs pôles distincts (atelier / service rapide / carrosserie-peinture...) et assure également le développement commercial de l'après-vente. Il a sous sa responsabilité l'ensemble des cadres et du personnel du secteur.

EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ?

Conditions de travail et environnement

Le métier de chef après-vente s'exerce au sein d'entreprises relevant du commerce et de la réparation automobile dont l'activité après-vente, du fait de son importance, peut-être structurée en plusieurs pôles distincts (ateliers de maintenance/service rapide/carrosserie-peinture...).

Activités et missions principales

Le chef après-vente réalise les activités d'encadrement, d'organisation et de gestion de l'ensemble du secteur après-vente.

Il pilote le développement commercial de l'après-vente et assure le management de l'ensemble du personnel. En complément, il s'assure de l'application des règles, normes et procédures en matière d'après-vente, de qualité de service, de droit du travail, d'hygiène et sécurité, ainsi que du respect de l'environnement.

LES FORMATIONS

Ce métier est accessible :

Titre ingénieur diplômé du Cnam, spécialité Mécatronique (parcours Ingénierie des Process d'Assistance aux Véhicules)

1 établissement possible pour cette formation

Bilan d'Aptitude Délivré par les Grandes Écoles ESSCA : Manager de la distribution et des services automobiles

1 établissement possible pour cette formation

CQP Chef après-vente option VL

0 établissement possible pour cette formation

LE(S) ÉVOLUTION(S) PROFESSIONNELLE(S)

Chef de service maintenance



Chef d'équipe vitrage

Le chef d'équipe ou le chef d'atelier vitrage encadre l'équipe d'atelier. Il organise et réalise le travail en atelier dans le respect des consignes, des procédures techniques et de sécurité.

EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ?

Conditions de travail et environnement

Le chef d'atelier vitrage travaille principalement dans des centres spécialisés, des ateliers indépendants, des concessionnaires automobiles et des entreprises possédant des flottes de véhicules. Son environnement de travail inclut des ateliers de réparation avec des équipements spécialisés, des sites clients pour interventions sur place, et des entrepôts pour la gestion des stocks de vitrages et d'équipements. Ses missions nécessitent une gestion efficace, une expertise technique, et le maintien de standards élevés de qualité et de sécurité.

Activités et missions principales

Le chef d'atelier vitrage supervise l'ensemble du processus de réparation et de remplacement de vitrage, assurant la qualité des travaux et le respect des normes de sécurité. Il encadre une équipe de techniciens, planifie et organise les activités de l'atelier, et gère les stocks et les approvisionnements. Responsable de la maintenance des équipements, il effectue des contrôles qualité réguliers et met en œuvre des démarches d'amélioration continue. En outre, il interagit avec les clients pour comprendre leurs besoins, traiter les réclamations et assurer un suivi après-vente efficace.

LES FORMATIONS

Ce métier est accessible :

CQP Chef d'équipe vitrage ou Chef d'atelier vitrage

0 établissement possible pour cette formation

Ingénieur en maintenance des véhicules

L'ingénieur en maintenance automobile accompagne l'introduction des innovations technologiques au sein des services de maintenance automobile. Il apporte son expertise sur la maintenance des systèmes complexes et est chargé d'adapter les méthodes de travail aux exigences des évolutions technologiques, des règles de sécurité et de respect de l'environnement. De fait, c'est une personne ressource qui assure le lien entre son entreprise et les constructeurs, les équipementiers et les clients. Il facilite ainsi l'adaptation des réseaux après-vente dans un environnement socio-économique très évolutif.

EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ?

Conditions de travail et environnement

Il occupe un poste de cadre technique, en lien avec de nombreux interlocuteurs internes et externes à l'entreprise. Il doit sans cesse être en veille sur les innovations apportées par les constructeurs et équipementiers afin d'en analyser les impacts sur son entreprise. Il a un rôle essentiel, à la fois expert technique et manager du changement.

Activités et missions principales

- Piloter la conduite de projets (ingénierie, processus)
- Manager et gérer des ressources humaines, matérielles, économiques et financières
- Assurer une veille technologique, garantir le transfert et la diffusion des savoirs techniques aux opérationnels



- Assurer l'interface avec les ingénieurs des constructeurs et des équipementiers
- Piloter le développement économique et commercial de l'après-vente automobile
- Développer, accompagner et renforcer la relation client

LES FORMATIONS

Ce métier est accessible :

Titre ingénieur diplômé du Cnam, spécialité Mécatronique (parcours Ingénierie des Process d'Assistance aux Véhicules)

1 établissement possible pour cette formation

Mécanicien automobile



Le mécanicien automobile réalise l'ensemble des interventions de maintenance préventive et corrective sur les véhicules thermiques, électriques et hybrides.

EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ?



Conditions de travail et environnement

Le mécanicien automobile est amené à intervenir auprès de différents acteurs de l'après-vente automobile, dans des structures à échelles variées, côtoyant ainsi différents publics.

Activités et missions principales

Le mécanicien automobile réalise les opérations d'entretien périodique sur le véhicule, y compris la climatisation.

Il réalise un diagnostic de premier niveau notamment sur les systèmes mécaniques, et également les opérations de remplacement ou de remise en conformité dans le respect des procédures. Il est capable de remettre en conformité les systèmes d'injection, de dépollution ou de suralimentation sur un moteur essence ou diesel d'un véhicule thermique ou hybride.

Il travaille dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité et de l'environnement.

LES FORMATIONS

Ce métier est accessible :

CQP Mécanicien spécialiste automobile

0 établissement possible pour cette formation

CQP Mécanicien automobile

1 établissement possible pour cette formation

Titre à finalité professionnelle Mécanicien automobile

51 établissements possibles pour cette formation

Bac professionnel Maintenance des véhicules, option : véhicules légers

272 établissements possibles pour cette formation



Bac professionnel Maintenance des véhicules, option : véhicules légers
195 établissements possibles pour cette formation

LE(S) ÉVOLUTION(S) PROFESSIONNELLE(S)

Un Titre à Finalité Professionnelle (TFP) prépare à un métier en vue d'une insertion directe dans l'emploi. Cependant, il est envisageable après quelques années d'expériences d'intégrer une autre formation diplômante ou certifiante pour envisager une nouvelle qualification telle que :

- Technicien garantie après-vente
- **Technicien confirmé mécanique automobile**
- **Technicien confirmé moto**
- **Technicien expert après-vente automobile**



Mécanicien de maintenance automobile



Le mécanicien de maintenance automobile est amené à réaliser des interventions techniques sur des véhicules légers.

EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ?



Conditions de travail et environnement

Le mécanicien de maintenance automobile intervient auprès de différents acteurs de l'après-vente automobile, dans des structures à échelles variées, côtoyant ainsi différents publics.

Activités et missions principales

Le mécanicien de maintenance automobile effectue l'ensemble des interventions de maintenance préventives et correctives relevant de l'entretien courant et périodique des véhicules thermique, électrique ou hybride. Il installe également des accessoires sur les véhicules.

Il agence et entretient son poste de travail et l'outillage.

LES FORMATIONS

Ce métier est accessible :

CQP Mécanicien de maintenance automobile

1 établissement possible pour cette formation

Certificat d'Aptitude Professionnelle Maintenance des véhicules, option : véhicules légers

306 établissements possibles pour cette formation

LE(S) ÉVOLUTION(S) PROFESSIONNELLE(S)

- Mécanicien spécialiste motorcycle
- Mécanicien spécialiste véhicule utilitaire industriel (VUI)



- Opérateur spécialiste service rapide
- **Mécanicien automobile**

Mécanicien réparateur de véhicules anciens et historiques (VAH)



Le mécanicien réparateur de véhicules anciens et historiques (MRVAH) réalise l'ensemble des opérations liées à l'entretien, la maintenance et la restauration des éléments mécaniques de tout type de véhicule ancien et historique (VAH).

L'enjeu est la préservation et la transmission des savoirs traditionnels de la mécanique pour un parc de véhicules anciens et historiques. Ce dernier représente l'entretien et la rénovation de 680 000 véhicules de moins de 30 ans et plus de 3 millions de véhicules de plus de 20 ans.

EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ?

Conditions de travail et environnement

L'activité de réparation-rénovation de véhicules anciens et historiques peut être pratiquée par différents acteurs :

- professionnels de l'automobile (MRA) spécialisés dans ce domaine d'activités.
- enseignes spécialisées

Les VAH ne sont généralement pas des véhicules d'usage courant mais des véhicules plutôt destinés aux loisirs. Le véhicule historique rassemble une population de passionnés et de collectionneurs qui pratiquent leurs loisirs de différentes manières (individuels, clubs, associations de collectionneurs, musées spécialisés).

Activités et missions principales

Cette activité se distingue de la mécanique réalisée sur les véhicules récents en raison :

- du process de diagnostic qui fait appel à une logique d'analyse sans l'apport d'outils numériques (pas de prise de diagnostic)
- du process d'intervention qui privilégie la réparation des équipements à l'échange standard
- des équipements spécifiques aux anciennes générations de véhicules (en particulier carburation, premières générations d'injection) qui n'équipent plus les véhicules récents ; leur entretien et réparation ne sont plus enseignés dans les diplômes et titres de la filière maintenance automobile
- de la diversité des modèles, des différentes générations d'équipements et de process qui induit une connaissance de la culture technique automobile et une capacité à réaliser une recherche documentaire

L'esprit du travail du MRVAH est de rendre au véhicule ancien son état d'origine et « de le faire

rouler ». Il s'agit soit de restaurer des véhicules anciens qui ne roulent plus ou de réparer des véhicules anciens roulants mais dont certains systèmes sont en panne.

LES FORMATIONS

Ce métier est accessible :

CQP Mécanicien réparateur de véhicules anciens et historiques

8 établissements possibles pour cette formation

LE(S) ÉVOLUTION(S) PROFESSIONNELLE(S)

- Technicien expert réparateur de véhicules anciens et historiques

Opérateur de maintenance de batteries de véhicules électriques



L'opérateur de maintenance de batteries de véhicules électriques effectue des opérations d'entretien et de maintenance correctives et préventives spécifiques aux batteries de véhicules à propulsion électrique (partielle ou totale). Il respecte et applique des procédures prédéfinies en co-intervention et sous la responsabilité d'un technicien expert.

EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ?

Conditions de travail et environnement

L'opérateur de maintenance de batteries de véhicules électriques est amené à intervenir auprès de différents acteurs de l'après-vente automobile, dans des structures à échelles variées.

Les interventions sur les batteries de véhicules à propulsion électrique partielle ou totale nécessitent des habilitations spécifiques. Elles peuvent être réalisées sous tension mais dans ce cas, elles doivent l'être en présence de deux intervenants habilités conformément aux normes en vigueur.

Activités et missions principales

L'opérateur de maintenance de batteries de véhicules électriques intervient sur la batterie d'un véhicule à propulsion électrique partielle ou totale, dans le cadre de procédures prédéfinies. À ce titre, il réalise certaines opérations d'entretien et de maintenance préventive et corrective sur véhicules électriques, hybrides ou à hydrogène, en co-intervention et sous la responsabilité d'un technicien expert.

LES FORMATIONS

Ce métier est accessible :

CQP Opérateur de maintenance de batteries de véhicules électriques

0 établissement possible pour cette formation

LE(S) ÉVOLUTION(S) PROFESSIONNELLE(S)



- **Technicien de maintenance de batteries de véhicules électriques**

Opérateur vitrage



L'opérateur vitrage réalise l'ensemble des interventions de réparation et de remplacement de vitrage sur tout type de véhicule.

EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ?

Conditions de travail et environnement

L'opérateur vitrage exerce son activité dans des entreprises spécialisées dans le secteur du vitrage mais on le retrouve aussi dans les entreprises des réseaux constructeurs (concessions/succursales et agences), comme dans les entreprises spécialisées en carrosserie. Certaines entreprises de types centre-auto développent également cette activité.

Le domaine du vitrage est représenté par différentes enseignes regroupées dans les réseaux spécialistes.

Activités et missions principales

L'opérateur vitrage intervient sur les vitrages les plus courants (pare-brise, lunette arrière, custode, glace latérale) ne comportant pas de technologie intégrée. Il assure également l'accueil du client, répond à ses questions et lui explique les opérations réalisées sur son véhicule.

Un opérateur vitrage travaille sous la responsabilité d'un chef de centre.

LES FORMATIONS

Ce métier est accessible :

CQP Opérateur vitrage

13 établissements possibles pour cette formation

Certificat d'Aptitude Professionnelle Carrossier automobile

231 établissements possibles pour cette formation



Responsable technique d'atelier automobile ou cadre technique d'atelier automobile

Le responsable technique d'atelier assure des activités de gestion et d'organisation de l'après-vente.

Il peut exercer son activité dans deux types de contextes :

- dans les entreprises dont le secteur après-vente est structuré en plusieurs pôles d'activité distincts, il assure la responsabilité d'un ou de plusieurs des pôles après-vente (atelier / service rapide / carrosserie-peinture...),
- lorsque l'activité après-vente de l'entreprise ne nécessite pas une organisation en pôles distincts, il assure, en appui d'un responsable hiérarchique qui peut être le chef d'entreprise lui-même, la responsabilité de ce secteur.

Le responsable technique contribue au développement commercial de l'après-vente et a sous sa responsabilité un ou plusieurs agents de maîtrise.

EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ?

Conditions de travail et environnement

Le responsable technique d'atelier exerce son activité dans les entreprises du secteur du commerce et de la réparation automobile ayant une activité de service après-vente structurée. L'atelier, dans lequel il exerce, comporte généralement au moins une dizaine de collaborateurs.



L'entreprise peut être liée à un constructeur (succursale ou concession) ou non (réparateur indépendant).

Activités et missions principales

Le responsable technique d'atelier assure l'ensemble des activités de gestion et d'organisation de l'après-vente. À ce titre, il réalise le pilotage de l'activité et assure le suivi global de la performance commerciale de la structure dans lequel il intervient. Il gère l'organisation du travail des collaborateurs en suivant un plan d'action opérationnel et traite l'ensemble des réclamations et litiges clients/fournisseurs de l'après-vente, dans un souci permanent de satisfaction client et de fidélisation.

En complément, il réalise des activités de management d'équipe et contribue ainsi au recrutement, à l'animation et au développement des compétences de collaborateurs de l'après-vente.

L'ensemble des activités réalisées par le responsable technique d'atelier s'inscrit dans le respect des réglementations de l'activité liée à l'après-vente automobile et à la mise en œuvre des procédures qualités.

LES FORMATIONS

Ce métier est accessible :

Titre ingénieur diplômé du Cnam, spécialité Mécatronique (parcours Ingénierie des Process d'Assistance aux Véhicules)

1 établissement possible pour cette formation

CQP Responsable technique d'atelier véhicules légers

0 établissement possible pour cette formation



Licence professionnelle Organisation, Management des Services de l'Automobile (OMSA)
6 établissements possibles pour cette formation

LE(S) ÉVOLUTION(S) PROFESSIONNELLE(S)

- Adjoint au chef après-vente
- Responsable d'atelier
- **Chef après-vente automobile**

Rénovateur véhicules d'occasion

Le rénovateur de véhicules d'occasion utilise des techniques spécifiques de rénovation esthétique intérieure et extérieure du véhicule d'occasion. Il peut ainsi traiter les parties souillées, ternies ou encore oxydées.

EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ?

Conditions de travail et environnement

Les rénovateurs de véhicules d'occasion, également appelés « préparateurs esthétiques de véhicules », peuvent être embauchés au sein :

- de centres de rénovation de véhicules d'occasion ;
- de distributeurs automobiles ;
- de négociants de véhicules d'occasion ;
- de sous-traitants spécialisés dans la rénovation de véhicules d'occasion ;
- d'artisans-réparateurs (MRA) et agents disposant d'une forte activité de vente de VO (véhicules d'occasion).

Activités et missions principales

Le rénovateur véhicules d'occasion réalise l'ensemble des activités permettant la rénovation des véhicules d'occasion (produits rénovateurs, raccords de peinture simples, interventions simples de carrosserie et de sellerie, entretien des véhicules) ainsi que le convoyage de véhicules. Il s'occupe également de son stock de produits et identifie les travaux en plus à prévoir sur les



véhicules.

LES FORMATIONS

Ce métier est accessible :

CQP Rénovateur véhicules d'occasion

0 établissement possible pour cette formation

LE(S) ÉVOLUTION(S) PROFESSIONNELLE(S)

- Chef d'équipe préparation-livraison



Technicien après-vente automobile



Le technicien après-vente automobile est en mesure d'intervenir sur tout type de véhicules.

EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ?

Conditions de travail et environnement



Le technicien après-vente automobile est amené à intervenir auprès de différents acteurs de l'après-vente automobile, dans des structures à échelles variées, côtoyant ainsi différents publics.

Activités et missions principales

Le technicien après-vente automobile réalise le diagnostic et la remise en conformité des moteurs thermiques (essence/diesel), des systèmes multiplexés ou encore des systèmes mécaniques des véhicules thermiques, électriques et hybrides. En complément, il peut réaliser des opérations de remise en état sur les composants de la chaîne de traction d'un VE/VH (circuits de refroidissement, éléments de recharge...).

Maîtrisant l'utilisation des outils de mesure et de diagnostic, il est capable de mettre en œuvre une méthode de diagnostic en prenant en compte l'interaction des systèmes.

Il intervient dans les entreprises qui réalisent régulièrement des opérations de diagnostic électrique et électronique, dans le respect des procédures constructeurs.

LES FORMATIONS

Ce métier est accessible :

CQP Technicien électricien électronicien automobile

0 établissement possible pour cette formation

Bac professionnel Maintenance des véhicules, option : véhicules légers

272 établissements possibles pour cette formation

Bac professionnel Maintenance des véhicules, option : véhicules légers

195 établissements possibles pour cette formation

Titre à finalité professionnelle Technicien après-vente automobile

11 établissements possibles pour cette formation



LE(S) ÉVOLUTION(S) PROFESSIONNELLE(S)

- chef d'équipe atelier
- chef d'équipe motocycles
- agent de maîtrise atelier
- **Conseiller client après-vente automobile**
- **Technicien expert après-vente automobile**
- **Technicien expert après-vente moto**
- **Technicien expert après-vente véhicule industriel**

Technicien confirmé mécanique automobile



Le Technicien confirmé mécanique automobile réalise toutes activités de maintenance préventive et corrective sur les ensembles mécaniques du véhicule.

EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ?

Conditions de travail et environnement

Le technicien confirmé mécanique automobile est amené à intervenir auprès de différents acteurs de l'après-vente automobile, dans des structures à échelles variées, côtoyant ainsi différents publics.

Activités et missions principales

Le technicien confirmé mécanique automobile doit être capable de réaliser les opérations de contrôle, de diagnostic et de remise en état de tout système mécanique dans le respect des procédures (climatisation, distribution, embrayage, ...).

Il réalise également les interventions de remplacement sur les actionneurs des systèmes mécaniques et les activités de contrôle et de remise en état des systèmes d'injection, de dépollution ou de suralimentation sur un moteur essence ou diesel.

Il travaille dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité.

LES FORMATIONS

Ce métier est accessible :

CQP Technicien électricien électronicien automobile

0 établissement possible pour cette formation

CQP Technicien expert après-vente automobile

0 établissement possible pour cette formation

CQP Technicien confirmé mécanique automobile

6 établissements possibles pour cette formation



Bac professionnel Maintenance des véhicules, option : véhicules légers

272 établissements possibles pour cette formation

Bac professionnel Maintenance des véhicules, option : véhicules légers

195 établissements possibles pour cette formation

LE(S) ÉVOLUTION(S) PROFESSIONNELLE(S)

Un certificat de qualification professionnelle (CQP) ou un titre à finalité professionnelle (TFP) prépare à un métier en vue d'une insertion directe dans l'emploi. Cependant, il est envisageable après quelques années d'expériences d'intégrer une autre formation diplômante ou certifiante pour aboutir à la qualification de

- **Technicien expert après-vente automobile**



Technicien de maintenance de batteries de véhicules électriques



Le technicien de maintenance de batteries de véhicules électriques effectue des opérations d'entretien et de maintenance correctives et préventives spécifiques aux batteries de véhicules à propulsion électrique (partielle ou totale).

EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ?

Conditions de travail et environnement

Le technicien de maintenance de batteries de véhicules électriques est amené à intervenir auprès de différents acteurs de l'après-vente automobile, dans des structures à échelles variées.

Les interventions sur les batteries de véhicules à propulsion électrique partielle ou totale nécessitent des habilitations spécifiques. En présence de deux intervenants habilités conformément aux normes en vigueur, ces interventions peuvent être réalisées sous tension.

Activités et missions principales

Le technicien de maintenance de batteries de véhicules électriques réalise des prestations relatives aux activités de maintenance préventive et corrective des batteries de véhicules à propulsion électrique totale ou partielle dans le respect des préconisations constructeurs, l'établissement de diagnostics, devis et ordres de réparation, ainsi que la mise en œuvre de contrôles et de vérification de l'intégrité de la batterie.

Il effectue notamment le tri et le stockage des composants électroniques et électriques d'un véhicule à propulsion électrique partielle ou totale.

LES FORMATIONS

Ce métier est accessible :

CQP Technicien de maintenance de batteries de véhicules électriques

0 établissement possible pour cette formation



LE(S) ÉVOLUTION(S) PROFESSIONNELLE(S)

- Technicien expert de maintenance de batteries de véhicules électriques

Technicien démonteur de batteries de véhicules électriques



Le technicien démonteur de batteries de véhicules électriques effectue les opérations de démontage et de stockage spécifiques aux batteries de véhicules à propulsion électrique (partielle ou totale). Il garantit l'application de règles de sécurité sur le poste de travail et maîtrise les protocoles d'intervention spécifiques aux batteries, sur les aspects techniques et organisationnels.

EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ?

Conditions de travail et environnement

Le technicien démonteur de batteries de véhicules électriques exerce son activité au sein de centres VHU (véhicules hors d'usage) agréés. Ces derniers ont, pour la plupart, une activité de vente de pièces de réemploi.

Les interventions sur les batteries de véhicules à propulsion électrique partielle ou totale nécessitent des habilitations spécifiques. Elles peuvent être réalisées sous tension mais dans ce cas, elles doivent l'être en présence de deux intervenants habilités conformément aux normes en vigueur.

Activités et missions principales

Le technicien démonteur de batteries de véhicules électriques est le référent technique dès lors que les opérations de démontage requièrent une intervention sur la batterie d'un véhicule à propulsion électrique partielle ou totale. À ce titre, il organise et réalise l'exécution de travaux complexes sur véhicules électriques, hybrides ou à hydrogène.

Le technicien démonteur de batteries de véhicules électriques identifie les types d'interventions à mener et les conditions nécessaires à leur réalisation.

LES FORMATIONS

Ce métier est accessible :



CQP Technicien démonteur de batteries de véhicules électriques

0 établissement possible pour cette formation

LE(S) ÉVOLUTION(S) PROFESSIONNELLE(S)

- Chef d'équipe atelier démontage recyclage automobile
- **Technicien de maintenance de batteries de véhicules électriques**

Technicien expert après-vente automobile



Le technicien expert après-vente automobile est en mesure d'intervenir sur tout type de véhicules, notamment sur les véhicules disposant des dernières technologies (GPLc/GNV, électrique/hybride).

EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ?

Conditions de travail et environnement

Le technicien expert de l'après-vente automobile est amené à intervenir auprès de différents acteurs de l'après-vente automobile, dans des structures à échelles variées, côtoyant ainsi différents publics.

Activités et missions principales

Le technicien expert de l'après-vente automobile assure le diagnostic et la remise en conformité d'un ensemble de systèmes et intervient notamment sur les pannes complexes :

- des moteurs thermiques (essence/diesel)
- des systèmes multiplexés
- des systèmes mécaniques
- des éléments constitutifs de la chaîne de traction d'un VE/VH
- des systèmes GPLc/GNV

Référent technique pour l'ensemble des acteurs de l'après-vente, il vient notamment en appui du conseiller client après-vente pour apporter son expertise technique.

Il doit aussi être en mesure de mettre en place des séquences de formations techniques auprès des collaborateurs de l'atelier et intervient dans les entreprises qui réalisent régulièrement des opérations de diagnostic électrique et électronique.

LES FORMATIONS

Ce métier est accessible :



Titre à finalité professionnelle Technicien expert après-vente automobile
68 établissements possibles pour cette formation

LE(S) ÉVOLUTION(S) PROFESSIONNELLE(S)

- Chef d'équipe atelier
- **Conseiller client après-vente automobile**



Technicien expert de maintenance de batteries de véhicules électriques



Le technicien expert de maintenance de batteries de véhicules électriques prend en charge les opérations de maintenance préventives et correctives et d'entretien spécifiques aux batteries de de véhicules à propulsion électrique (partielle ou totale).

Il est garant de l'application de règles de sécurité sur le poste de travail et maîtrise les protocoles d'intervention spécifiques aux batteries, sur les aspects techniques et organisationnels.

EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ?

Conditions de travail et environnement

Le technicien expert de maintenance de batteries de véhicules électriques est amené à intervenir auprès de différents acteurs de l'après-vente automobile, dans des structures à échelles variées.

Les interventions sur les batteries de véhicules à propulsion électrique partielle ou totale nécessitent des habilitations spécifiques. Elles peuvent être réalisées sous tension mais dans ce cas, elles doivent l'être en présence de deux intervenants habilités conformément aux normes en vigueur.

Activités et missions principales

Le technicien expert de maintenance de batteries de véhicules électrique est référent technique dès lors que les opérations de maintenance requièrent une intervention sur la batterie d'un véhicule à propulsion électrique partielle ou totale. Il prend en charge l'établissement de diagnostics, devis et ordres de réparation, ainsi que la mise en œuvre de contrôles et de vérification de l'intégrité de la batterie.

Il organise et réalise l'exécution de travaux complexes sur véhicules électriques, hybrides ou à hydrogène dans le respect des préconisations constructeurs. Il effectue notamment le tri et le stockage des composants électroniques et électriques d'un véhicule à propulsion électrique partielle ou totale.

Le technicien expert de maintenance de batteries de véhicules électriques identifie les types d'interventions à mener et les conditions nécessaires à leur réalisation.

LES FORMATIONS

Ce métier est accessible :

CQP Technicien expert de maintenance de batteries de véhicules électriques
1 établissement possible pour cette formation

LE(S) ÉVOLUTION(S) PROFESSIONNELLE(S)

- Chef d'équipe atelier
- **Conseiller client après-vente automobile**



Technicien vitrage

Le technicien vitrage prend en charge le remplacement et les réparations courantes et complexes de vitrages, sur tous types de véhicules, en centre et en mobile.

EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ?

Conditions de travail et environnement

Le technicien vitrage travaille dans des entreprises spécialisées dans le secteur du vitrage mais on le retrouve aussi dans les entreprises des réseaux constructeurs (concessions / succursales et agences), comme dans les entreprises spécialisées en carrosserie. Certaines entreprises de types centre-auto développent également cette activité.

Activités et missions principales

Le technicien vitrage est un professionnel spécialisé dans la réparation, le remplacement et l'entretien des vitrages automobiles. Ses principales missions incluent :

- Le diagnostic : évaluer les dégâts sur les vitrages et proposer une solution (réparation ou remplacement).
- La réparation et le remplacement : réparer les impacts mineurs ou remplacer les vitrages en respectant les normes de sécurité.
- La relation client : accueillir, conseiller et informer les clients sur les interventions et l'entretien.
- La gestion logistique et administrative : gérer les stocks, établir les devis, rédiger des

fiches d'intervention et collaborer avec les assurances.

- Le respect des normes et sécurité : appliquer les règles de sécurité et les réglementations en vigueur.
- La veille et formation : se tenir à jour sur les nouvelles techniques et technologies des vitrages automobiles.

LES FORMATIONS

Ce métier est accessible :

CQP Technicien vitrage

0 établissement possible pour cette formation

LE(S) ÉVOLUTION(S) PROFESSIONNELLE(S)

- Chef d'équipe vitrage

Carrossier peintre automobile



Le carrossier-peintre réalise l'ensemble des interventions en carrosserie et en peinture sur un véhicule.

EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ?



Conditions de travail et environnement

Le carrossier-peintre travaille dans des entreprises spécialisées dans le secteur du véhicule particulier.

Activités et missions principales

L'exercice de l'activité inclut le diagnostic des déformations d'un véhicule accidenté ainsi que les interventions sur éléments de structure. Elle comporte également la réalisation de l'ensemble d'une intervention en peinture : de la préparation des surfaces à l'application des couches de finition.

Ses compétences clés sont les suivantes :

- Remettre en forme des éléments de carrosserie
- Remplacer un élément inamovible avec soudure
- Estimer le cout d'une intervention en carrosserie-peinture en vue de l'intervention d'un expert
- Réaliser un raccord peinture
- Réparer un élément composite

Il a aussi la capacité d'apporter un appui technique aux salariés de l'atelier de l'entreprise, assurer le tutorat d'alternants et peut participer aux relations avec l'expert, notamment en établissant le pré-chiffrage des interventions.

LES FORMATIONS

Ce métier est accessible :



CQP Carrossier-Peintre

0 établissement possible pour cette formation

Titre à finalité professionnelle Carrossier-Peintre

41 établissements possibles pour cette formation

LE(S) ÉVOLUTION(S) PROFESSIONNELLE(S)

- Chef d'équipe atelier
- Réceptionnaire après-vente

Débosseleur sans peinture



Le débosseleur sans peinture réalise des interventions d'entretien et de réparation rapide de carrosserie sans peinture en suivant les techniques du débosselage sans peinture.

EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ?

Conditions de travail et environnement

Le débosseleur sans peinture peut être artisan indépendant ou intervenir dans les concessions et succursales, comme dans les entreprises spécialisées en débosselage sans peinture et en carrosserie.

Activités et missions principales

Le débosseleur sans peinture remet en état des éléments de carrosserie touchés par des petits chocs n'ayant pas endommagé la peinture. Il conseille un client particulier / professionnel pour lui présenter les méthodes d'intervention en débosselage sans peinture et peut apporter des éléments techniques dans l'expertise automobile.

Il planifie les interventions de débosselage sans peinture, afin d'en optimiser la durée, en tenant compte de l'ordonnancement des travaux sur le véhicule. Il transmet également les informations techniques nécessaires aux interventions de débosselage sans peinture aux collègues de travail afin de favoriser leur montée en compétences.

LES FORMATIONS

Ce métier est accessible :

CQP Débosseleur sans peinture

0 établissement possible pour cette formation

LE(S) ÉVOLUTION(S) PROFESSIONNELLE(S)



- Gérant d'une entreprise spécialisée en débosselage sans peinture

Peintre en carrosserie automobile



Le peintre en carrosserie est amené à réaliser l'ensemble des interventions spécifiques de peinture sur un véhicule, y compris les activités de colorimétrie.

EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ?

Conditions de travail et environnement

Le peintre en carrosserie travaille dans des entreprises spécialisées dans le secteur du véhicule particulier.

Certains agents de marque, proposant l'activité de carrosserie-peinture, emploient aussi parfois des peintres en carrosserie.

Activités et missions principales

Son spectre large d'activités dans sa spécialité lui permet d'adapter son intervention en fonction des différentes entrées en atelier grâce à son analyse fine des différentes situations.

Le peintre en carrosserie planifie et organise son intervention, agence son poste de travail et l'entretient. Il gère le stock de produits de peinture. Il doit également prendre en compte dans l'organisation de son activité, les activités de réparation de carrosserie en amont de son intervention.

Il vérifie la qualité de réalisation de son activité et a toute l'expertise pour définir les techniques d'intervention, à quel moment, pour quel type de peinture et vernis.

Il connaît également la réglementation sur les règles d'hygiène et de sécurité sur le stockage des produits et organise le stockage des produits en fonction.

Ses compétences principales sont les suivantes :

- Déterminer les teintes et préparer les produits
- Réaliser un raccord peinture
- Réparer un élément composite
- Gérer les stocks

LES FORMATIONS

Ce métier est accessible :

CQP Peintre confirmé

1 établissement possible pour cette formation

CQP Peintre en carrosserie

16 établissements possibles pour cette formation

Certificat d'Aptitude Professionnelle Peintre automobile

111 établissements possibles pour cette formation

Bac professionnel Carrossier peintre automobile

216 établissements possibles pour cette formation

Certificat d'Aptitude Professionnelle Peintre automobile - Connexe

175 établissements possibles pour cette formation

LE(S) ÉVOLUTION(S) PROFESSIONNELLE(S)

- Carrossier peintre automobile

Préparateur en carrosserie



Le préparateur en carrosserie travaille sur les carrosseries des véhicules accidentés ou endommagés.

EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ?



Conditions de travail et environnement

Le préparateur en carrosserie exerce dans des entreprises spécialisées dans le secteur du véhicule particulier, utilitaire ou industriel. On le retrouve ainsi dans les concessions et succursales VP, VI, comme dans les entreprises spécialisées en carrosserie.

Il exerce dans un environnement qui implique un respect scrupuleux des règles de prévention des risques professionnels en matière d'ergonomie, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.

Activités et missions principales

Le préparateur en carrosserie est capable de remplacer les éléments amovibles mais également de réaliser des remises en forme sur des déformations peu importantes.

LES FORMATIONS

Ce métier est accessible :

Certificat d'Aptitude Professionnelle Carrossier automobile
231 établissements possibles pour cette formation

LE(S) ÉVOLUTION(S) PROFESSIONNELLE(S)

- Préparateur en peinture
- Mécanicien collision



- Opérateur en débosselage sans peinture
- **Tôlier spécialiste**

Tôlier confirmé



Le tôlier confirmé travaille sur les carrosseries des véhicules accidentés ou endommagés. Il peut remplacer tout type d'éléments de carrosserie et faire des remises en forme.

EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ?

Conditions de travail et environnement

Le tôlier confirmé exerce dans des ateliers ayant des activités de carrosserie-peinture, carrosseries indépendantes sous enseigne, dans des concessions, des entreprises artisanales.

Activités et missions principales

L'activité du tôlier confirmé inclut le diagnostic des déformations d'un véhicule accidenté ainsi que les interventions sur éléments de structure.

Il exerce dans un environnement qui respecte scrupuleusement des règles de prévention des risques professionnels en matière d'ergonomie, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.

LES FORMATIONS

Ce métier est accessible :

Bac professionnel Carrossier peintre automobile 216 établissements possibles pour cette formation
CQP Tôlier confirmé 0 établissement possible pour cette formation

LE(S) ÉVOLUTION(S) PROFESSIONNELLE(S)

- Carrossier peintre automobile



- **Tôlier véhicules anciens et historiques**

Tôlier spécialiste



Le tôlier spécialiste travaille sur les carrosseries des véhicules accidentés ou endommagés. Il peut remplacer tout type d'éléments de carrosserie et réaliser des remises en forme.

EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ?

Conditions de travail et environnement

Le tôlier spécialiste travaille dans des entreprises spécialisées en carrosserie ou dans des concessions et succursales de véhicules.

Activités et missions principales

Le tôlier spécialiste pour ses interventions doit maîtriser des techniques de redressage et de soudage. Il peut également remplacer ou réparer tout type de vitrage.

Il travaille dans un environnement qui respecte scrupuleusement les règles de prévention des risques professionnels en matière d'ergonomie, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.

LES FORMATIONS

Ce métier est accessible :

CQP Tôlier spécialiste

1 établissement possible pour cette formation

Bac professionnel Carrossier peintre automobile

216 établissements possibles pour cette formation

LE(S) ÉVOLUTION(S) PROFESSIONNELLE(S)

- Tôlier confirmé



- **Tôlier véhicules anciens et historiques**

Tôlier véhicules anciens et historiques



Le tôlier véhicules anciens et historiques (VAH) réalise des opérations de rénovation et de reconstruction d'éléments de carrosserie demandant la maîtrise des anciennes technologies, de méthodologies et outils adaptés.

EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ?

Conditions de travail et environnement

Le tôlier VAH travaille dans des ateliers ayant des activités de carrosserie spécialisées en véhicules anciens et historiques : carrosseries indépendantes sous enseigne spécialisées VAH, concessions, entreprises artisanales.

Activités et missions principales

Son activité inclut le diagnostic des déformations d'un véhicule accidenté ainsi que les interventions sur les éléments de structure. Il travaille dans un environnement qui respecte scrupuleusement les règles de prévention des risques professionnels en matière d'ergonomie, d'hygiène, de sécurité et de protection de l'environnement.

LES FORMATIONS

Ce métier est accessible :

CQP Tôlier Véhicules Anciens et Historiques

5 établissements possibles pour cette formation

LE(S) ÉVOLUTION(S) PROFESSIONNELLE(S)

- Tôlier expert Véhicules anciens et historiques



Adjoint au chef des ventes



L'adjoint au chef des ventes réalise deux types d'activités en appui de son supérieur hiérarchique et selon la taille et l'organisation de l'entreprise.

Il conseille les clients ou prospects particuliers et professionnels, propose et vend des véhicules et autres solutions de mobilité, des financements, des produits et des services périphériques, effectue la reprise des véhicules d'occasion, et réalise l'ensemble des activités contribuant à l'acte de vente.

Il anime également une équipe commerciale, participe à l'élaboration et au suivi du plan de

développement des compétences de ses collaborateurs, et apporte un appui technique et conduit des actions de tutorat ou de mentorat.

EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ?

Conditions de travail et environnement

Il travaille principalement dans une concession automobile / distributeur automobile.

Activités et missions principales

En appui de son responsable hiérarchique, il assure le suivi de l'activité de vente de véhicules en analysant les indicateurs de performance, il organise l'activité des vendeurs en élaborant et mettant en œuvre une politique commerciale.

Il suit et exploite les données d'un CRM (outil de gestion de la relation client), participe à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan d'actions commerciales, ainsi qu'à la gestion des stocks et du réapprovisionnement, traite les réclamations et gère les litiges.

Il contribue à l'élaboration des procédures qualité, et veille au respect de leur application ainsi que celles des règles et normes en matière de vente de véhicules, de droit du travail, d'hygiène, sécurité et environnement.

LES FORMATIONS

Ce métier est accessible :



CQP Adjoint au chef des ventes

0 établissement possible pour cette formation

Titre de l'ISCAM Manager commercial de la distribution automobile

1 établissement possible pour cette formation

LE(S) ÉVOLUTION(S) PROFESSIONNELLE(S)

- **Chef des ventes automobile**

Attaché commercial automobile



L'attaché commercial réalise l'ensemble des activités concourant d'une part à la commercialisation des véhicules et produits périphériques et d'autre part à la reprise des véhicules d'occasion.

EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ?



Conditions de travail et environnement

L'attaché commercial automobile travaille principalement dans une concession automobile / distributeur automobile, le plus fréquemment dans les PME ayant pour activité principale le commerce et la réparation des véhicules automobile, généralement affiliées à un réseau constructeur ou importateur de véhicules (filiales, succursales, concessions automobiles).

Activités et missions principales

L'attaché commercial automobile réalise les activités de commercialisation des véhicules, produits et services associés auprès de la clientèle spécifique des professionnels. Il prospecte sur le terrain ou au téléphone les professionnels pour développer les ventes de véhicules, en analysant son secteur et en exploitant les données du CRM.

Il accueille les clients et prospects professionnels, identifie leur demande, les conseille, en particulier sur l'utilisation des mobilités durables, propose et vend, dans le respect du parcours client BtoB, des véhicules et autres solutions de mobilité ainsi que des technologies et produits périphériques correspondant aux besoins des utilisateurs.

L'attaché commercial répond également à des appels d'offre en analysant les cahiers des charges et en argumentant ses propositions.

Il construit des offres de financement (location longue durée par exemple) adaptées aux profils fiscaux des clients, et plus globalement, il élabore des propositions commerciales, prenant en compte les contraintes budgétaires des clients. Il conduit ensuite les négociations.

Enfin, il traite les réclamations à des fins de satisfaction et fidélisation de la clientèle.

LES FORMATIONS



Ce métier est accessible :

Titre de l'ESCRA Gestionnaire d'unité commerciale spécialisée en automobile

1 établissement possible pour cette formation

Titre à finalité professionnelle Vendeur automobile

52 établissements possibles pour cette formation

LE(S) ÉVOLUTION(S) PROFESSIONNELLE(S)

- Conseiller des ventes
- **Adjoint au chef des ventes**
- **Chef des ventes automobile**

Chef des ventes automobile



Le chef des ventes est responsable des activités de commercialisation des véhicules, produits et services et de reprise des véhicules d'occasion. Il encadre les équipes de vente, participe au recrutement, à l'élaboration et au suivi du plan de développement des compétences de ses collaborateurs, ainsi qu'au suivi de leur évolution de carrière. Il apporte également un appui technique aux vendeurs et conduit des actions de tutorat ou de mentorat. Enfin il accompagne ses collaborateurs aux évolutions du métier, en définissant et en mettant en place des démarches de conduite du changement.

EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ?

Conditions de travail et environnement

Il travaille principalement dans une concession automobile / distributeur automobile.

Activités et missions principales

Les activités du chef des ventes sont les suivantes :

- assurer le suivi de l'activité de vente de véhicules, élaborer et animer la politique des véhicules d'occasion, construire et suivre le budget de l'activité de vente.
- piloter l'activité de gestion des stocks et du réapprovisionnement et négocier les conditions d'achat auprès des fournisseurs.
- organiser l'activité des vendeurs et participer à la définition des modalités de rémunération.
- définir et encadrer l'ensemble des activités administratives relatives à la commercialisation de véhicules, produits et services.
- superviser les agents et réparateurs présents sur le secteur d'activité.
- traiter les réclamations et les litiges.
- piloter le développement de l'activité commerciale.
- élaborer des procédures qualité dans une visée de satisfaction clients, et veiller au respect de leur application ainsi que celle des procédures constructeurs, des règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement en vigueur dans l'entreprise.

LES FORMATIONS

Ce métier est accessible :



Bilan d'Aptitude Délivré par les Grandes Écoles ESSCA : Manager de la distribution et des services automobiles

1 établissement possible pour cette formation

Master Majeure E-marketing, Mobilités, Automobile

0 établissement possible pour cette formation

CQP Chef des ventes

0 établissement possible pour cette formation

Titre de l'ISCAM Manager commercial de la distribution automobile

1 établissement possible pour cette formation

Chef des ventes pièces de rechange et accessoires (P.R.A.)



Le chef des ventes pièces de rechange et accessoires (P.R.A.) encadre des équipes de gestion ou de commercialisation P.R.A. et organise les activités du secteur. Il participe au recrutement et au développement des compétences de ses collaborateurs, gère le suivi et le budget de l'activité de vente, ainsi que les stocks et le développement de l'activité commerciale. Il a sous sa responsabilité l'ensemble des cadres et du personnel du secteur.

EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ?

Conditions de travail et environnement

Le chef des ventes pièces de rechange et accessoires intervient dans le cadre d'entreprises ou de groupes d'entreprises dans lesquelles l'activité de commercialisation des P.R.A. est structurée en plusieurs pôles clientèles distincts (vente comptoir / vente itinérante / vente téléphone...).

Il travaille principalement dans des concessions, des centres automobiles, ou des plateformes logistiques de pièces.

Activités et missions principales

Le chef des ventes P.R.A. organise les différents espaces de vente (magasin, comptoir, boutique, ...). Il assure le suivi de l'activité de vente P.R.A., en élaborant et actualisant les tableaux de bord, et construit, au besoin, des plans d'actions correctives. Il élabore et suit le budget de l'activité.

Il pilote l'activité de la gestion des stocks : il négocie les conditions d'achat auprès des fournisseurs, établit la politique d'approvisionnement, organise et contrôle les flux de produits, veille au respect des normes et procédures de la logistique et met en place des inventaires.

Il détermine et suit les objectifs de ses collaborateurs. Il encadre l'ensemble des activités administratives du secteur P.R.A. Il traite les réclamations des clients et des fournisseurs, et assure le suivi des garanties.

Il pilote le développement de l'activité commerciale en élaborant une stratégie marketing, définissant et mettant en œuvre des plans d'actions de prospection et de fidélisation de la clientèle, en tenant compte du contexte (zone de chalandise, marché potentiel, saisonnalité, concurrence ...). Il assure le suivi des relations avec les fournisseurs et la clientèle grands comptes.

Il contribue à l'élaboration des procédures qualité et veille au respect de leur application ainsi que

celle des règles du droit du travail. Il met à jour, transmet et classe la documentation technique et commerciale.

LES FORMATIONS

Ce métier est accessible :

CQP Chef des ventes P.R.A.

0 établissement possible pour cette formation



Conseiller client après-vente automobile

Le conseiller client après-vente accueille et conseille les clients sur les services après-vente. Il incarne le trait d'union entre l'atelier et les clients professionnels ou particuliers. Il transmet les demandes de réparation, planifie les interventions, assure la restitution des véhicules aux clients. Il assure également la commercialisation des produits et services de l'atelier.

EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ?

Conditions de travail et environnement

Le conseiller client après-vente travaille à la réception d'une entreprise : distributeur agréé (concession), réparateur agréé (agent de marque), filiale ou succursale, en lien avec la clientèle.

Activités et missions principales

Le conseiller client après-vente réalise les activités suivantes :

- organisation et planification des interventions,
- en relation avec les services de constructeur : transmission d'informations à caractère technique ou commercial,
- mise à jour et classement de la documentation technique et commerciale,
- application des procédures qualité en vigueur dans l'entreprise.

Il assure la gestion de la maintenance :



- établissement de tous documents internes et comptables,
- restitution du véhicule au client,
- gestion des réclamations (dans le cadre de directives reçues),
- promotion des offres de service de l'entreprise.

De plus, le conseiller client après-vente réalise les activités suivantes :

- accueil de la clientèle,
- facturation / encaissement,
- prospection, développement et fidélisation de la clientèle,
- tutorat de jeunes en formation alternée.

LES FORMATIONS

Ce métier est accessible :

CQP Réceptionnaire après-vente option VL

0 établissement possible pour cette formation

Titre à finalité professionnelle Réceptionnaire après-vente option VL

31 établissements possibles pour cette formation

Brevet de Technicien Supérieur Maintenance des véhicules, Option : véhicules légers

170 établissements possibles pour cette formation

LE(S) ÉVOLUTION(S) PROFESSIONNELLE(S)

- Responsable technique d'atelier automobile ou cadre technique d'atelier automobile



Conseiller de vente confirmé en pièces de rechange et accessoires (P.R.A.) automobile



Le conseiller de vente en pièces de rechange et accessoires (PRA) assure toutes activités de conseil et de vente des pièces de rechange et accessoires auprès des clients professionnels et particuliers, sur différents lieux de vente (comptoirs atelier, magasin, en boutique, à distance, ...). Spécialisé dans la commercialisation des pièces et accessoires du véhicule particulier, ce métier existe chez le véhicule industriel ou la moto.

EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ?

Conditions de travail et environnement

Le conseiller de vente confirmé pièces de rechange et accessoires travaille principalement dans un espace de vente situé à proximité de l'atelier de maintenance, dans des concessions et des centres automobiles. Il peut également travailler dans une plateforme logistique de pièces ou dans un centre de véhicules hors d'usage (VHU).

Activités et missions principales

Il accueille le client, identifie sa demande et lui apporte des conseils techniques sur le choix, l'utilisation ou le montage de produits et accessoires adaptés aux véhicules, en particulier dans les domaines de technologie complexe. À l'aide d'un logiciel, il s'assure de la disponibilité des pièces, enregistre les commandes et procède à la facturation. Il traite les réclamations des clients et des fournisseurs.

Il contribue à la promotion des produits et services de l'entreprise. Il peut participer à l'aménagement et l'animation du lieu de vente par l'implantation et la mise en valeur de produits. Il réalise des ventes complémentaires et additionnelles.

Il passe les commandes de réapprovisionnement auprès des fournisseurs, et contrôle qualitativement et quantitativement les flux des pièces : il réceptionne, vérifie, enregistre et stocke les livraisons, il prépare et expédie les commandes. Il participe à la gestion des stocks et réalise les inventaires.

Dans un centre de véhicules hors d'usage (VHU), il peut, plus particulièrement, référencer les pièces, participer à la vente et à l'achat de véhicules accidentés et au contrôle de l'état des véhicules.

Il applique les procédures qualité en vigueur dans l'entreprise. Il établit tout type de document interne/comptable et rédige des comptes-rendus d'activité commerciale. Il met à jour et classe la

documentation professionnelle et commerciale.

Il assure toutes les opérations de magasinage et de commercialisation de pièces de rechange, produits et services sous la responsabilité du chef d'équipe.

LES FORMATIONS

Ce métier est accessible :

Titre à finalité professionnelle Conseiller de Vente Pièces de Rechange et Accessoires
8 établissements possibles pour cette formation

LE(S) ÉVOLUTION(S) PROFESSIONNELLE(S)

- Chef d'équipe vente P.R.A.
- Chef de secteur vente itinérante P.R.A.
- Gestionnaire P.R.A.

Responsable de site des services multimarques de l'après-vente automobile

Le responsable de site des services multimarques de l'après-vente automobile assure la gestion stratégique et financière de son centre de profit, du management et de la gestion des compétences.

EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ?

Conditions de travail et environnement

Le responsable de site a le statut cadre dans les services multi-marques de l'après-vente automobile. Il travaille dans un centre de profit. Il a la responsabilité d'un ou plusieurs sites.

Activités et missions principales

Responsable de site des services multimarques de l'après-vente automobile organise et développe les activités de son centre de profit en tenant compte à la fois de la stratégie commerciale de l'enseigne et du marché local.

Il supervise l'activité des collaborateurs pour la partie atelier et magasin et facilite l'échange entre les collaborateurs de l'atelier et du magasin.

Il assure notamment les activités relatives au management et à l'organisation et la gestion d'un



centre de profit puis les activités commerciales.

LES FORMATIONS

Ce métier est accessible :

Bilan d'Aptitude Délivré par les Grandes Écoles ESSCA : Manager de la distribution et des services automobiles

1 établissement possible pour cette formation

CQP Responsable de site des services multimarques de l'après-vente automobile

0 établissement possible pour cette formation

Licence professionnelle Organisation, Management des Services de l'Automobile (OMSA)

6 établissements possibles pour cette formation

Responsable des ventes pièces de rechange et accessoires (P.R.A.)

Le responsable des vente pièces de rechange et accessoires (P.R.A.) encadre des équipes de commercialisation ou de gestion P.R.A.. Il organise également les activités du secteur P.R.A. (vente comptoir, vente téléphone, vente itinérante, ...) et apporte un appui à ses collaborateurs, tout en participant à leur recrutement et à leur intégration.

EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ?

Conditions de travail et environnement

Le responsable des vente P.R.A. peut exercer son activité :

- Dans des entreprises ou des groupes d'entreprises dans lesquelles l'activité de commercialisation des P.R.A est structurée en plusieurs pôles clientèles distincts (vente comptoir / vente itinérante / vente téléphone...). Dans ce cas il assure la responsabilité de l'un ou de plusieurs pôles.
- Dans des entreprises dont l'activité P.R.A ne nécessite pas une organisation en en plusieurs pôles clientèles distincts. Dans ce cas, il assure, en appui de son responsable hiérarchique, qui peut être le chef d'entreprise lui-même, la responsabilité de ce secteur.

Il travaille principalement dans un espace de vente situé à proximité de l'atelier de maintenance, dans des concessions, des centres automobiles, ou des plateformes logistiques de pièces.

Activités et missions principales

Le responsable des vente P.R.A. participe à l'organisation fonctionnelle du magasin et des lieux de vente. Il contribue au déclenchement et à la mise en œuvre d'actions promotionnelles.

Il assure la gestion des stocks en contrôlant les flux de produits et en organisant les inventaires.

Il assure le suivi de l'activité vente P.R.A en élaborant et analysant les tableaux de bord P.R.A., et construit, au besoin, des plans d'actions correctives.

Il participe à l'élaboration, au suivi du budget et aux négociations des conditions d'achat et de vente des P.R.A. Il propose des modalités de financement.

Il organise le travail au sein des équipes, en fixant et en suivant des objectifs.

Il traite les réclamations des clients et des fournisseurs, et assure le suivi des garanties.

Il contribue à l'élaboration des procédures qualité, et veille au respect de leur application ainsi que celle des règles du droit du travail. Il établit et classe tout type de document interne/comptable. Il met à jour, transmet et classe la documentation technique et commerciale.

Il assure ses activités d'encadrement, de gestion et d'organisation du secteur P.R.A. sous la responsabilité du chef des ventes P.R.A. ou directement du chef d'entreprise.

LES FORMATIONS

Ce métier est accessible :

CQP Responsable des ventes pièces de rechange et accessoires

0 établissement possible pour cette formation



Licence professionnelle Organisation, Management des Services de l'Automobile (OMSA)
6 établissements possibles pour cette formation

LE(S) ÉVOLUTION(S) PROFESSIONNELLE(S)

- Adjoint au chef des ventes P.R.A.
- Responsable de magasin P.R.A.

Téléconseiller pièces de rechange et accessoires (P.R.A.) automobile



Le téléconseiller pièces de rechange et accessoires (P.R.A.) assure à distance toutes activités de conseil et de vente des pièces de rechange, accessoires, produits et services auprès des clients professionnels et particuliers dans le domaine de l'automobile.

EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ?



Conditions de travail et environnement

Le téléconseiller P.R.A. travaille principalement dans un centre d'appels au profit d'une concession, d'un groupe de distribution des services de l'automobile (GDSA), d'une plateforme logistique de pièces ou d'un centre de véhicules hors d'usage (CVHU).

Activités et missions principales

Le téléconseiller P.R.A. assure à distance toutes activités de conseil et de vente des pièces de rechange, accessoires, produits et services auprès des clients professionnels et particuliers. Il accueille le client, identifie sa demande et lui apporte des conseils techniques sur le choix, l'utilisation ou le montage de produits et accessoires adaptés aux véhicules, en particulier dans les domaines de technologie complexe.

À l'aide d'un logiciel, il identifie les références des pièces en repérant leur position sur la vue éclatée d'un système automobile, et s'assure de leur disponibilité. En cas de rupture de stock, il propose une solution alternative.

Il réalise des ventes complémentaires pour fournir au client l'ensemble des pièces nécessaires à l'intervention, ainsi que des ventes additionnelles en informant sur les opérations commerciales en cours. Il saisit les commandes dans le DMS (Dealer Management System – logiciel de gestion intégré, nécessaire au bon fonctionnement d'un point de vente auto), en vue d'éditer un devis ou une facture, et de lancer éventuellement la préparation des colis.

Il répond aux réclamations des clients (dans le cadre de directives reçues) et évalue leur satisfaction.

Il prospecte par téléphone pour promouvoir les pièces de rechange, accessoires, produits et services, ainsi que pour fidéliser la clientèle.

Dans ses différentes missions de conseil, de vente et de prospection, il applique les procédures qualité, constructeurs et les règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement en vigueur dans l'entreprise. Il renseigne et met à jour la base de données clients / prospects. Il est amené à

utiliser de la documentation technique et commerciale sur tout type de support.

LES FORMATIONS

Ce métier est accessible :

CQP Téléconseiller pièces de rechange et accessoires

0 établissement possible pour cette formation

LE(S) ÉVOLUTION(S) PROFESSIONNELLE(S)

- Téléconseiller véhicule léger
- **Conseiller de vente confirmé en pièces de rechange et accessoires (P.R.A.) automobile**
- **Conseiller produit confirmé automobile**
- **Vendeur Itinérant pièces de rechange et accessoires automobile (P.R.A.)**

Vendeur Itinérant pièces de rechange et accessoires automobile (P.R.A.)

Le vendeur itinérant pièces de rechange et accessoires (P.R.A.) vend des pièces de rechange, accessoires et produits de l'entreprise, à une clientèle de réparateurs, sociétés, administrations. Il organise son activité de vente itinérante et contribue aux actions commerciales.

EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ?

Conditions de travail et environnement

Le vendeur itinérant pièces de rechange et accessoires travaille principalement en autonomie sur un secteur, rattaché à un point de vente (réseau constructeur, indépendant, distributeurs stockistes, ...) ou à une plateforme de distribution P.R.A..

En fonction de son entreprise, il pourra se spécialiser dans la commercialisation des pièces et accessoires du véhicule léger ou du véhicule industriel.

Activités et missions principales

Le vendeur itinérant pièces de rechange et accessoires exerce les activités suivantes :

- Commercialisation des pièces de rechange, accessoires, produits et services auprès d'une clientèle de professionnels (réparateurs agréés, sociétés et administrations)
- Prospection et suivi de la clientèle
- Élaboration du planning des visites clientèle



- Suivi des commandes et livraisons
- Traitement des réclamations

LES FORMATIONS

Ce métier est accessible :

CQP Vendeur itinérant P.R.A.

0 établissement possible pour cette formation

LE(S) ÉVOLUTION(S) PROFESSIONNELLE(S)

- Chef de secteur vente itinérante P.R.A.
- Chef d'équipe ventes P.R.A.
- Gestionnaire P.R.A.

Vendeur automobile



Le vendeur automobile commercialise des véhicules, vend des financements, produits et services périphériques. Il effectue également la reprise des véhicules d'occasion, et réalise l'ensemble des activités participant à l'acte de vente. Il apporte un appui technique aux collaborateurs.

EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ?



Conditions de travail et environnement

Le vendeur automobile travaille principalement dans une concession automobile ou un distributeur automobile. L'activité de prospection implique des déplacements dans les garages partenaires ou sur les lieux d'exposition.

Activités et missions principales

Le vendeur automobile accueille les clients et prospects, physiquement ou à distance, identifie leur demande, les conseille, en particulier sur l'utilisation des mobilités durables, propose et vend, dans le respect du parcours client, des véhicules et autres solutions de mobilité ainsi que des technologies et produits périphériques correspondant à leurs besoins.

Il doit être en mesure de réaliser une estimation physique d'un véhicule d'occasion et d'en justifier le prix de reprise par rapport à la valeur du marché.

Il informe et propose aux clients une solution de financement (comptant, crédit classique, location avec option d'achat, location longue durée, ...) ainsi que des services (assurance, extension de garantie, contrat d'entretien, ...) adaptés à leur situation et à leur utilisation. Il effectue le suivi des dossiers clients et participe à la livraison des véhicules ou assure la livraison en l'absence de conseiller en livraison.

Il contribue à l'élaboration du plan d'actions commerciales de l'entreprise et le met en œuvre, par exemple en organisant et participant à des événements commerciaux. Il organise les activités en fonction des objectifs qualitatifs et quantitatifs fixés par sa hiérarchie et utilise des moyens de communication adaptés pour prospecter, développer et fidéliser la clientèle. Il anime et suit le réseau des agents et réparateurs présents sur son secteur d'activité.

Il applique les procédures qualité, les procédures constructeurs, et les règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement en vigueur dans l'entreprise. Il renseigne, met à jour la base de données clients / prospects, et rédige des comptes-rendus d'activité commerciale. Il s'assure du maintien des conditions d'accueil favorables à l'expérience client dans la surface d'exposition.



LES FORMATIONS

Ce métier est accessible :

CQP vendeur automobile confirmé

0 établissement possible pour cette formation

Brevet de Technicien Supérieur Management commercial opérationnel

0 établissement possible pour cette formation

Titre de l'EPCRA Commercial en automobile

1 établissement possible pour cette formation

Bac professionnel Métier du commerce et de la vente, Option A : Animation et gestion de l'espace commercial

0 établissement possible pour cette formation

Bac professionnel Métiers du commerce et de la vente : Option A Animation et gestion de l'espace commercial

0 établissement possible pour cette formation

Titre à finalité professionnelle Vendeur automobile

52 établissements possibles pour cette formation

Brevet de Technicien Supérieur Négociation et digitalisation de la relation client

0 établissement possible pour cette formation

LE(S) ÉVOLUTION(S) PROFESSIONNELLE(S)

- Conseiller en financement
- Attaché commercial sociétés
- Conseiller des ventes automobile
- **Attaché commercial automobile**



Agent d'exploitation de stationnement



L'agent d'exploitation de stationnement réalise des activités d'entretien, de maintenance d'un premier niveau de complexité et de sécurisation de l'exploitation de stationnement.

Il contribue à la relation clientèle de l'exploitation sur site et/ou ponctuellement à distance.

EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ?



Conditions de travail et environnement

L'agent d'exploitation de stationnement travaille dans des entreprises où l'activité principale est l'exploitation et la gestion des parcs de stationnement. En grande majorité les salarié(e)s des parcs de stationnements travaillent dans des entreprises de plus de 50 salariés, le plus souvent des grands groupes nationaux ou internationaux.

Activités et missions principales

L'agent d'exploitation de stationnement accueille et assiste la clientèle lors de problèmes courants d'exploitation. Il/elle assure l'entretien et la maintenance d'un premier niveau de complexité des locaux, des équipements et des installations des parcs de stationnement.

Il surveille les locaux incluant la sécurisation des biens et des personnes selon la réglementation en vigueur et en lien avec le responsable du site qu'il alerte en cas de dysfonctionnements.

Il accueille la clientèle, l'informe et participe à la vente des services proposés au sein du parc de stationnement. Il assiste la clientèle du parc de stationnement lors d'incidents courants.

LES FORMATIONS

Ce métier est accessible :

CQP Agent d'exploitation de stationnement

0 établissement possible pour cette formation



LE(S) ÉVOLUTION(S) PROFESSIONNELLE(S)

- Opérateur de stationnement
- **Assistant d'exploitation de stationnement**

Agent d'opérations location



L'agent d'opérations location réalise les activités concernant la location de véhicules auprès d'une clientèle de professionnels ou de particuliers au sein d'une agence de location et s'occupe des réservations par téléphone, par mail ou via le site internet.

EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ?



Conditions de travail et environnement

L'agent d'opérations location travaille en agence, dans les villes, les gares ou les aéroports. Il a principalement une clientèle de particuliers ou une clientèle d'affaires.

Le domaine de la location de véhicule courte durée est représenté par différentes agences de location, qui peuvent être des succursales de grandes chaînes internationales et nationales ou des franchises de ces chaînes (TPE indépendantes).

La location de courte durée est proposée également dans certaines concessions automobiles.

Activités et missions principales

Il accueille et conseille les clients, vérifie les véhicules et procède à l'encaissement.

L'agent d'opérations location réalise la livraison et de la restitution du véhicule loué.

En plus de ces activités de service, l'agent d'opérations location gère le suivi des contrats de location et classe les documents administratifs et comptables de l'agence.

L'activité de l'agent d'opérations location s'exerce sous contrôle du chef d'agence ou d'un chef de groupe opérationnel.

LES FORMATIONS

Ce métier est accessible :



CQP Agent de comptoir en location de véhicules

2 établissements possibles pour cette formation

CQP Agent d'opérations location de véhicules

0 établissement possible pour cette formation

LE(S) ÉVOLUTION(S) PROFESSIONNELLE(S)

- **Agent d'opérations location spécialiste**

Agent d'opérations location spécialiste



L'agent d'opérations location spécialiste prend en charge les activités liées à la location de véhicules auprès d'une clientèle de particuliers ou de professionnels, au sein d'une agence de location. Il gère également les réservations par téléphone, par mail ou via le site internet.

EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ?

Conditions de travail et environnement

L'agent d'opérations location spécialiste travaille en agence, dans les villes, les gares ou les aéroports. Il a principalement une clientèle de particuliers ou une clientèle d'affaires.

Activités et missions principales

L'agent d'opérations location spécialiste accueille et conseille les clients, vérifie les véhicules et procède à l'encaissement. Il réalise la livraison et la restitution du véhicule loué.

En plus de ces activités de service, l'agent gère le suivi des contrats de location et classe les documents administratifs et comptables de l'agence. Il assure également le suivi de l'état du parc et contribue à l'approvisionnement de la station de location en véhicules. Il planifie et assure le suivi des petites réparations sur véhicules et organise l'activité de préparation de véhicules.

Il exerce de façon autonome dans le cadre de procédures définies notamment dans les stations de taille réduite éloignées d'une structure plus importante ou dans des contextes où l'entité de location est annexe à une entité principale. Il apporte un appui aux collaborateurs de l'agence.

Il exerce son activité sous contrôle du chef d'agence ou d'un chef de groupe opérationnel.

LES FORMATIONS

Ce métier est accessible :

Bac professionnel Métier du commerce et de la vente, Option A : Animation et gestion de l'espace commercial

O établissement possible pour cette formation



Bac professionnel Métiers du commerce et de la vente : Option A Animation et gestion de l'espace commercial

0 établissement possible pour cette formation

CQP Agent d'opérations location

1 établissement possible pour cette formation

CQP Agent technico-commercial en location de véhicules

0 établissement possible pour cette formation

LE(S) ÉVOLUTION(S) PROFESSIONNELLE(S)

- Coordinateur préparation de véhicules de location

Assistant d'exploitation de stationnement

L'assistant au responsable d'exploitation de stationnement (ARES) contribue à la coordination des activités liées à la relation client, à la sécurité et à la maintenance des exploitations de stationnement. Il assiste également son supérieur hiérarchique dans le suivi des fournisseurs et prestataires des exploitations de stationnement de son périmètre, et effectue par délégation les tâches que le responsable du site lui confie sous son contrôle direct.

EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ?

Conditions de travail et environnement

L'assistant au responsable d'exploitation de stationnement travaille dans des entreprises où l'activité principale est l'exploitation et la gestion des parcs de stationnement. En grande majorité les salariés des parcs de stationnements travaillent dans des entreprises de plus de 50 salariés, le plus souvent des grands groupes nationaux ou internationaux.

Ces grandes entreprises nationales ou internationales gèrent les parcs de stationnement pour une collectivité locale sous la forme d'un contrat de délégation de service public local.

Il peut également travailler pour d'autres formes d'entreprises comme les sociétés d'économie mixte gérées à la fois par des actionnaires publics et privés.

Activités et missions principales



L'assistant au responsable d'exploitation de stationnement contribue à l'exploitation d'un site de stationnement en remplissant des tâches d'agent et en effectuant par délégation les tâches que le responsable de site lui confie. A ce dernier titre, il exerce une autorité sur un ou plusieurs employés.

LES FORMATIONS

Ce métier est accessible :

CQP Assistant au responsable d'exploitation de stationnement
0 établissement possible pour cette formation

LE(S) ÉVOLUTION(S) PROFESSIONNELLE(S)

- Responsable d'exploitation de stationnement



Auxiliaire de gestion des écoles de conduite



L'auxiliaire de gestion des écoles de conduite assure des activités administratives et de service à la clientèle (accueil, renseignements...) spécifiques aux écoles de conduite.

EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ?



Conditions de travail et environnement

L'auxiliaire de gestion des écoles de conduite travaille principalement au sein d'une école de conduite, indépendante, associative ou franchisée. Il/elle peut également intervenir au sein des centres de formation de moniteurs ou des centres de sensibilisations à la sécurité routière.

Activités et missions principales

L'auxiliaire de gestion des écoles de conduite collabore avec les différents acteurs d'une école de conduite : enseignants, formateurs, directeurs pédagogiques ou encore responsables d'unités pour assurer à la fois l'accueil et le renseignement de la clientèle d'une école de conduite et participe à l'organisation administrative des actions de formation menées par la structure.

À ce titre, il/elle accompagne le parcours administratif des candidats aux examens du permis de conduire en les renseignant sur les prestations proposées, en assurant l'accompagnement physique aux examens et en constituant les dossiers administratifs et financiers des candidats sur les plateformes et logiciels dédiés.

Enfin, l'ensemble de son activité s'opère en tenant compte de la réglementation en vigueur du domaine et des labels qualités.

LES FORMATIONS

Ce métier est accessible :

CQP Auxiliaire de gestion des écoles de conduite

0 établissement possible pour cette formation



LE(S) ÉVOLUTION(S) PROFESSIONNELLE(S)

- Responsable d'unité(s) d'enseignement de la sécurité routière et de la conduite

Chef d'agence(s) de location

Le chef d'agence(s) de location encadre des équipes de gestion ou de commercialisation des véhicules de location. Il organise les activités du secteur (location comptoir, location téléphone, suivi de flotte, ...) et apporte un appui à ses collaborateurs tout en participant à leur recrutement et à leur intégration.

EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ?

Conditions de travail et environnement

Le chef d'agence(s) de location travaille en agence, dans les villes, les gares ou les aéroports. Il a principalement une clientèle de particuliers ou une clientèle d'affaires.

Le domaine de la location de véhicule courte durée est représenté par différentes agences de location, qui peuvent être des succursales de grandes chaînes internationales et nationales ou des franchises de ces chaînes (TPE indépendantes). La location de courte durée est proposée aussi dans les concessions automobiles.

Activités et missions principales

Il participe à l'organisation fonctionnelle de la station et des lieux de location. Il contribue au déclenchement et à la mise en œuvre d'actions promotionnelles.

Il assure le suivi de la flotte en élaborant et analysant les tableaux de bord relatifs à l'activité d'une ou plusieurs stations, participe à l'élaboration, au suivi du budget et aux négociations des

conditions de location et propose une politique de prix dynamique.

Il organise le travail au sein des équipes, en fixant et en suivant des objectifs.

Il traite les réclamations des clients et des fournisseurs et assure les approvisionnements pour optimiser son parc de véhicules (prise en compte du taux d'utilisation).

Il contribue à l'élaboration des procédures qualité, et veille au respect de leur application ainsi que celle des règles du droit du travail.

LES FORMATIONS

Ce métier est accessible :

CQP Chef d'agence(s) de location
O établissement possible pour cette formation
CQP Chef d'agence(s) de location de véhicules
O établissement possible pour cette formation

Chef d'équipe d'agence de location

Le chef d'équipe d'agence de location, également appelé chef de groupe opérationnel anime une équipe de commercialisation et de gestion de véhicules de location. Il organise les activités du groupe opérationnel.

EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ?

Conditions de travail et environnement

Le chef d'équipe d'agence de location travaille en agence, dans les villes, les gares ou les aéroports. Il a principalement une clientèle de particuliers ou une clientèle d'affaires.

Le domaine de la location de véhicule courte durée est représenté par différentes agences de location, qui peuvent être des succursales de grandes chaînes internationales et nationales ou des franchises de ces chaînes (TPE indépendantes). La location de courte durée est proposée aussi dans les concessions automobiles.

Activités et missions principales

Il participe à la gestion d'une station de location ou d'une activité de location partie intégrante d'une structure de taille importante (location comptoir, location téléphone, suivi de flotte, ...), apporte un appui à ses collaborateurs, participe à l'organisation fonctionnelle de la station et des lieux de location et contribue à la mise en œuvre d'actions promotionnelles.

Il assure le suivi de la flotte en élaborant et analysant les tableaux de bord relatifs à l'activité

d'une station, participe au suivi du budget et aux négociations des conditions de location, traite les réclamations des clients et des fournisseurs, veille au respect de l'application des règles du droit du travail.

LES FORMATIONS

Ce métier est accessible :

CQP Chef de groupe opérationnel

0 établissement possible pour cette formation

CQP Chef d'équipe opérationnel d'agence de location de véhicules

0 établissement possible pour cette formation

LE(S) ÉVOLUTION(S) PROFESSIONNELLE(S)

- Chef d'agence(s) de location

Chef de station-service

Le chef de station-service prend en charge les activités de commercialisation des carburants, accessoires et produits distribués en station-service en appui d'un responsable hiérarchique ou du chef d'entreprise, et assure son remplacement ponctuel en cas d'absence.

Il assure également, en appui de celui-ci, l'encadrement du personnel.

EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ?

Conditions de travail et environnement

Le chef de station-service exerce son activité dans les entreprises suivantes :

- stations-services indépendantes
- sociétés concessionnaires d'autoroute
- enseignes de distribution de carburant

Activités et missions principales

Les principales activités du chef de station-service sont les suivantes :

- Encadrement d'une équipe
- Conseil et promotion des produits et services distribués
- Gestion et réception des stocks des carburants et des marchandises
- Organisation des transferts de fonds de la station-service



- Application de la politique commerciale de l'entreprise
- Établissement de relations avec les fournisseurs et autres acteurs
- Suivi de la maintenance des équipements de la station
- Réalisation de l'ensemble de ses activités dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement en vigueur

LES FORMATIONS

Ce métier est accessible :

CQP Chef de station-service

0 établissement possible pour cette formation

LE(S) ÉVOLUTION(S) PROFESSIONNELLE(S)

- Responsable de station(s)-service

Conseiller en livraison de véhicules

Le conseiller en livraison de véhicules restitue le véhicule au client après avoir procédé aux contrôles et aux dernières étapes de la préparation dans le respect des procédures sanitaires et qualité de l'entreprise. Il conseille le client et transmet les informations nécessaires lors de la mise en main, et aide à la configuration du véhicule pour une utilisation personnalisée.

EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ?

Conditions de travail et environnement

Le conseiller en livraison de véhicules travaille chez les distributeurs automobiles.

Activités et missions principales

Le conseiller en livraison de véhicules est chargé de :

- La réception du véhicule neuf (VN) ou d'occasion (VO) pour vérifier sa conformité avec le bon de commande dans le respect des procédures qualité et sécurité.
- Les dernières étapes de la préparation du VN ou du VO pour la livraison, dans le respect des procédures qualité et sanitaires.
- L'accueil du client afin de personnaliser la livraison et la mise en main du VN ou du VO en adaptant son langage et sa posture.
- La livraison du VN ou du VO dans un espace adapté, afin de présenter les principales parties du VN ou du VO. Il conseille le client sur les services AV et l'informe sur les préconisations d'entretien, en appliquant les procédures qualité et sécurité.

- La mise en main du VN ou du VO en conseillant le client et en lui transmettant les informations nécessaires afin de garantir son utilisation en toute sécurité. Il aide le client à la configuration du véhicule pour une utilisation personnalisée afin d'améliorer son confort de conduite.

LES FORMATIONS

Ce métier est accessible :

CQP Conseiller en livraison de véhicules

0 établissement possible pour cette formation

LE(S) ÉVOLUTION(S) PROFESSIONNELLE(S)

- Conseiller produit confirmé automobile



Conseiller produit confirmé automobile

Le conseiller produits confirmé contribue à la vente d'un véhicule, des produits et services associés. Il fait la transition avec le vendeur, qui lui est chargé de négocier l'offre globale et de conclure la vente. Il prépare et effectue également la livraison ainsi que la mise en main du véhicule.

EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ?

Conditions de travail et environnement

Le conseiller produits confirmé travaille principalement dans une concession automobile/distributeur automobile.

Activités et missions principales

Le conseiller produits confirmé accueille le client ou prospect, en tant qu'"ambassadeur de la marque" sans pression commerciale, et identifie ses besoins et ses attentes. Dans le respect du parcours client, il propose et présente des véhicules et autres solutions de mobilité ainsi que des technologies et produits autres, puis redonne l'ensemble des informations utiles au vendeur pour assurer un passage de relais de qualité.

Il prépare et effectue également la livraison ainsi que la mise en main du véhicule et peut réaliser des ventes additionnelles.



Le conseiller produits confirmé anime des présentations produits pour informer les collaborateurs des nouveautés techniques et technologiques.

Il organise le stockage des véhicules de démonstration et des véhicules neufs, anticipe les besoins en véhicules d'essai, et aménage les zones d'exposition. Il met à jour la base de données clients/prospects, gère les plannings d'essai et de livraison et suit les délais de livraison. Il applique les procédures qualité, les procédures constructeurs, et les règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement en vigueur dans l'entreprise.

LES FORMATIONS

Ce métier est accessible :

CQP Conseiller produits

0 établissement possible pour cette formation

LE(S) ÉVOLUTION(S) PROFESSIONNELLE(S)

- Vendeur automobile



Contrôleur technique automobile



Acteur de la sécurité routière, le Contrôleur Technique VL vérifie la conformité des véhicules ayant plus de quatre ans et dont le poids est inférieur ou égal à 3,5 tonnes. À ce titre, il teste plus de 100 points de contrôles, par exemple : visibilité, éclairage, freins, châssis, groupe motopropulseur, pneus, roues, essieux, feux, équipements électriques, pollution...

EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ?



Conditions de travail et environnement

Le contrôleur technique véhicules légers (VL) doit être rattaché obligatoirement à un centre de contrôle technique agréé. Ce centre peut être agréé uniquement pour des véhicules légers ou mixte s'il intègre aussi le contrôle technique poids lourds et/ou de catégorie L (deux/trois roues).

Activités et missions principales

Le contrôleur technique véhicules légers réalise les contrôles techniques de véhicules légers dans le respect des procédures et de la réglementation en vigueur. Il identifie les points de contrôle, analyse leurs défaillances et juge leurs niveaux de criticité (défaillances mineures, majeures ou critiques en prenant en compte leurs conséquences sur la sécurité.

Enfin il organise et gère l'intervention du contrôle technique ainsi que la relation client. Dans ce cadre, il édite, vérifie et valide le procès-verbal de contrôle précisant les défaillances constatées et les éventuelles contre-visites à effectuer.

Il présente et commente le procès-verbal du contrôle au client et peut être amené à gérer des clients mécontents mais aussi à sensibiliser les conducteurs à la sécurité routière.

LES FORMATIONS

Ce métier est accessible :

CQP Contrôleur technique V.L.

8 établissements possibles pour cette formation



LE(S) ÉVOLUTION(S) PROFESSIONNELLE(S)

- Chef de centre contrôle technique des véhicules
- **Contrôleur technique poids lourds**

Démonteur automobile



Le démonteur automobile prend en charge l'organisation et la réalisation du démontage de véhicules, dans le respect de la réglementation environnementale et relative à l'hygiène et à la sécurité.

EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ?

Conditions de travail et environnement

Le démonteur automobile exerce son activité au sein de centres VHU (Véhicules Hors d'Usage) agréés. Ces derniers ont, pour la majorité, une activité de vente de pièces de réemploi. Des services annexes peuvent également être proposés par les entreprises, tels que le montage des pièces. Les broyeurs ou les récupérateurs collecteurs de métaux et matières peuvent également être agréés « centres VHU » et faire appel à des démonteurs automobiles.

Activités et missions principales

Le démonteur automobile réalise les activités suivantes :

- le diagnostic du véhicule hors d'usage (VHU) et l'appréciation de l'état des pièces et des matières
- la mise en sécurité et la dépollution du VHU
- le démontage des pièces et des matières
- la gestion et l'organisation du tri des pièces et des matières

Ses activités sont réalisées dans le respect de la réglementation relative à l'environnement, à l'hygiène et à la sécurité.

LES FORMATIONS

Ce métier est accessible :

CQP Démonteur automobile spécialiste

[O établissement possible pour cette formation](#)

CQP Démonteur automobile

[O établissement possible pour cette formation](#)



CQP Démoniteur automobile

0 établissement possible pour cette formation

Certificat d'Aptitude Professionnelle Maintenance des véhicules, option : véhicules légers

306 établissements possibles pour cette formation

LE(S) ÉVOLUTION(S) PROFESSIONNELLE(S)

- Démoniteur automobile confirmé
- **Technicien démoniteur de batteries de véhicules électriques**

Dépanneur remorqueur automobile



Le dépanneur-remorqueur véhicule léger (VL) intervient auprès de professionnels et de particuliers dont le véhicule est accidenté ou en panne. Il identifie le problème rencontré puis dépanne ou remorque le véhicule, en s'assurant de la sécurité de l'intervention.

EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ?

Conditions de travail et environnement

Le dépannage-remorquage VL est principalement réalisé par des entreprises de dépannage spécialisées, peu nombreuses et concentrées sur les zones fortement urbanisées. Ces professionnels réalisent le dépannage, et si besoin le remorquage du véhicule, dans leur propre atelier ou dans une entreprise de réparation automobile. Le dépanneur peut exercer l'activité sur des véhicules légers (VL).

L'activité peut également être exercée par les concessionnaires, les agents ou les garagistes indépendants, en activité complémentaire.

Activités et missions principales

Le dépannage consiste à réparer sur le lieu d'intervention (ou sur une aire sécurisée à proximité), il s'agit le plus souvent d'interventions mécaniques simples (fourniture de carburant ou encore remplacement de pneumatique). Le remorquage consiste à évacuer le véhicule et à le transférer du lieu d'intervention vers un autre site.

LES FORMATIONS

Ce métier est accessible :

CQP Dépanneur-remorqueur V.L.

4 établissements possibles pour cette formation

Certificat d'Aptitude Professionnelle Maintenance des véhicules, option : véhicules légers

306 établissements possibles pour cette formation



LE(S) ÉVOLUTION(S) PROFESSIONNELLE(S)

- Dépanneur remorqueur poids lourds

Enseignant de la conduite automobile



L'enseignant de la conduite et de la sécurité routière a la responsabilité de préparer les apprenants à la conduite d'un véhicule de catégorie B. Il construit et anime des séances collectives de formation sur les règles du Code de la route et les facteurs de risques intervenant dans la conduite d'un véhicule. Il conçoit et réalise également des missions de sensibilisation à la sécurité routière et au respect de l'environnement auprès des usagers de la route. L'enseignant de la conduite et de la sécurité routière assure des missions de formation et de sensibilisation sur les nouvelles mobilités.

La profession d'enseignant de la sécurité routière et de la conduite automobile est une activité

réglementée. L'exercice de cette profession est subordonné à la délivrance d'une autorisation d'enseigner. Cette autorisation, délivrée par le préfet, est valable pour une période de 5 ans. Elle doit être renouvelée à l'issue de cette période.

EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ?

Conditions de travail et environnement

L'activité s'exerce sous la responsabilité directe de l'exploitant(e) d'une école de conduite, ou d'un directeur (une directrice) pédagogique. Il peut assurer des fonctions de coordination. L'enseignant de la conduite et de la sécurité routière exerce ses missions en autonomie, dans le respect des procédures internes de l'établissement, en fonction de la nature et des cahiers des charges des prestations. Les conditions d'exercice de l'emploi varient selon la taille de l'établissement, de sa gamme de service et de son implantation. L'enseignant de la conduite et de la sécurité routière doit s'adapter en permanence à la densité de la circulation, à l'infrastructure, aux conditions topographiques et météorologiques.

Activités et missions principales

L'enseignant de la sécurité routière et de la conduite des véhicules légers conçoit et anime les séances de formation dans un souci constant de faciliter, chez les candidats, la prise de conscience des risques inhérents à la conduite d'un véhicule léger. Il adapte le contenu, son langage et ses méthodes d'animation aux candidats et tient compte de leurs attentes. Par son discours et sa propre pratique, il sensibilise les candidats aux enjeux du développement durable. Il les initie à une technique de conduite rationnelle. Lors des séances de formation à la conduite d'un véhicule léger, l'enseignant de la conduite et de la sécurité routière définit les objectifs selon les acquis des candidats et détermine l'environnement adapté. Hors circulation, en respectant les règles de sécurité, il aménage l'espace avec les équipements en fonction des manœuvres à réaliser, donne des instructions et fait des démonstrations de conduite si nécessaire. Il assure en

permanence sa sécurité, celle des candidats et celle des autres usagers de la route dans le respect de la réglementation en vigueur. En salle ou lors des séances de conduite, il apporte aux candidats les connaissances réglementaires et techniques nécessaires à la conduite en sécurité d'un véhicule léger. Il veille à établir le lien entre l'expérience de conduite des candidats et les apports en termes de connaissances.

LES FORMATIONS

Ce métier est accessible :

Titre professionnel Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière

0 établissement possible pour cette formation

LE(S) ÉVOLUTION(S) PROFESSIONNELLE(S)

- Coordinateur de l'enseignement de la sécurité routière et de la conduite automobile
- Coordinateur pédagogique de la sécurité routière et de la conduite automobile
- **Enseignant de la conduite moto**
- **Enseignant de la sécurité routière et de la conduite des véhicules du « groupe lourd »**



Formateur aux métiers de l'éducation et de la sécurité routières



Le formateur aux métiers de l'éducation et de la sécurité routières est le garant de l'ingénierie pédagogique des formations (initiale et continue) des professionnels de l'enseignement de la conduite et de la sécurité routière. Il veille également à l'organisation pédagogique, logistique et matérielle des dispositifs de formation qu'il supervise.

EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ?



Conditions de travail et environnement

Le formateur aux métiers de l'éducation et de la sécurité routières intervient prioritairement dans les centres de formation de moniteurs. Il peut également intervenir au sein des écoles de conduite, des centres de sensibilisations à la sécurité routière, ou encore dans les centres préparant au métier de responsable d'unité(s) d'enseignement de la sécurité routière et de la conduite.

Activités et missions principales

Le formateur aux métiers de l'éducation et de la sécurité routières intervient directement sur la conception des dispositifs qu'il déploie, que ce soit pour la formation des enseignants de la sécurité routière et de la conduite automobile ou encore dans le cadre de l'animation d'actions de sensibilisation à la sécurité routière.

En parallèle de l'activité de conception pédagogique et de formateur d'enseignant, il assure l'organisation des actions qu'il supervise allant du recrutement des candidats jusqu'aux bilans et au suivi « qualité » des actions menées.

Enfin, il participe au rayonnement de l'offre pédagogique de l'organisme dans lequel il évolue et contribue notamment activement à l'animation d'un réseau de professionnels. Il peut ainsi répondre aux appels d'offre issus des marchés publics ou privés permettant d'assurer un déploiement pérenne de l'offre pédagogique du centre.

LES FORMATIONS

Ce métier est accessible :



Titre à finalité professionnelle Formateur aux Métiers de l'Education et de la Sécurité Routières
0 établissement possible pour cette formation

LE(S) ÉVOLUTION(S) PROFESSIONNELLE(S)

- Directeur pédagogique
- **Responsable d'unité(s) d'enseignement de la sécurité routière et de la conduite**

Opérateur de vérification des dispositifs embarqués sur automobile



Dans le respect des procédures qualité, l'opérateur de vérification des dispositifs embarqués réglementés réalise les vérifications périodiques des éthylotests anti-démarrage judiciaires et des taximètres, identifie les non-conformités et anomalies, remet en conformité ces équipements, peut remplacer des éléments défectueux de la chaîne métrologique, et atteste de leur conformité. L'ensemble de ces activités est réalisé conformément à la réglementation en vigueur, notamment celles relatives à la sécurité, et dans le cadre des procédures prédéfinies d'un système qualité.

EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ?

Conditions de travail et environnement

L'opérateur de vérification des dispositifs embarqués sur véhicule léger exerce son activité, via une habilitation, dans l'atelier d'un centre agréé. Il applique les règles de sécurité (contrôle des accès, protection des données) et respecte la réglementation hygiène, sécurité, environnement.

Il maintient en ordre son poste de travail, les équipements, matériels et outils de contrôle, en lien avec son responsable technique. Il travaille sous l'autorité hiérarchique du responsable d'atelier ou du directeur de centre, et sous la responsabilité fonctionnelle de ses référents techniques et qualité.

Activités et missions principales

L'opérateur de vérification des dispositifs embarqués sur véhicule léger s'assure des conditions de prise en charge du véhicule et renseigne la fiche d'intervention. Il réalise les inspections/vérifications réglementaires, les essais techniques et procède à l'étalonnage des taximètres et des éthylotests anti-démarrage (EAD) dans le respect des erreurs de mesure tolérées.

Il suit les différentes étapes de la procédure et les renseigne au fur et à mesure, sur supports papier ou numériques, dans le respect du système qualité. Selon la nature de l'anomalie observée, il peut être amené à identifier des éléments défectueux, à les remplacer en fonction de l'activité, puis il réalise un nouveau contrôle.

Il sanctionne son intervention (conforme/non-conforme) et traite l'équipement contrôlé conformément aux procédures applicables (plaquette d'installation, vignette verte ou rouge, scellements, ...). Il remet ensuite au client l'attestation de vérification, dans le respect des règles de confidentialité.

Dans le cadre de cette activité réglementaire, il applique les procédures qualité relatives aux



inspections/vérifications périodiques, et si besoin, celles de gestion des incidents. Il est garant d'une inspection/vérification impartiale. Il est responsable de son bon déroulement et signe le rapport/l'attestation de vérification. Il assure la traçabilité des interventions en tenant un registre, en archivant les documents liés à l'intervention (fiches d'intervention, tickets, ...).

LES FORMATIONS

Ce métier est accessible :

CQP Opérateur de vérification des dispositifs embarqués (chronotachygraphe, éthylotest anti-démarrage, taximètre)

0 établissement possible pour cette formation

Opérateur préparation véhicules



L'opérateur préparation véhicules prépare des véhicules dans l'objectif de leur mise en vente ou en circulation. Il réalise ces interventions sur les véhicules hybrides, électriques ou thermiques.

EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ?



Conditions de travail et environnement

L'opérateur préparation véhicules est amené à intervenir auprès de différentes entreprises.

Il peut intégrer des petites concessions et des négociants locaux, la fonction de remise en état des véhicules d'occasion est souvent internalisée à travers la présence de préparateurs esthétiques dans les ateliers.

Le professionnel peut également rejoindre des groupes de distribution et négociants nationaux ou centres de reconditionnement de véhicules d'occasion - CRVO).

Activités et missions principales

L'opérateur préparation véhicules est chargé de préparer le véhicule en vue d'améliorer ses caractéristiques afin de le rendre plus esthétique (nettoyage, lustrage, etc.).

Il procède au contrôle de l'état des véhicules, à la réalisation d'opérations d'entretien des véhicules, de carrosserie et de sellerie ne nécessitant pas l'intervention d'un spécialiste.

Il peut également assurer le convoyage des véhicules.

Il travaille dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement.

LES FORMATIONS

Ce métier est accessible :

Certificat d'Aptitude Professionnelle Peintre automobile

111 établissements possibles pour cette formation



CQP Opérateur préparation véhicules

0 établissement possible pour cette formation

Certificat d'Aptitude Professionnelle Carrossier automobile

231 établissements possibles pour cette formation

Certificat d'Aptitude Professionnelle Maintenance des véhicules, option : véhicules légers

306 établissements possibles pour cette formation

Certificat d'Aptitude Professionnelle Peintre automobile - Connexe

175 établissements possibles pour cette formation

LE(S) ÉVOLUTION(S) PROFESSIONNELLE(S)

- Rénovateur véhicules d'occasion
- **Conseiller en livraison de véhicules**

Opérateur spécialiste service rapide

L'opérateur spécialiste service rapide effectue l'ensemble des interventions relevant du service rapide (entretien périodique et maintenance automobile des organes mécaniques, pneumatiques, trains roulants, système de freinage). Il conseille et effectue la vente additionnelle de produits et services auprès de la clientèle.

EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ?

Conditions de travail et environnement

L'emploi d'opérateur spécialiste service rapide s'exerce au sein des entreprises de maintenance des véhicules légers qui disposent d'une unité proposant des activités techniques et commerciales organisées en service rapide.

Activités et missions principales

L'opérateur spécialiste service rapide effectue les activités suivantes :

- Réalisation de l'ensemble des interventions de maintenance préventive et corrective relevant de l'entretien courant et périodique des véhicules
- Pose d'accessoires sur véhicules
- Détection des anomalies de fonctionnement et d'usure / établissement de propositions de remise en état
- Conseil d'utilisation et d'entretien adaptés auprès de la clientèle
- Réalisation de ventes additionnelles de produits ou de services



- Etablissement de devis, des ordres de réparation (OR) et factures

LES FORMATIONS

Ce métier est accessible :

CQP Opérateur spécialiste service rapide

0 établissement possible pour cette formation

LE(S) ÉVOLUTION(S) PROFESSIONNELLE(S)

- Technicien après-vente automobile
- Technicien confirmé mécanique automobile

Opérateur spécialiste station-service

L'opérateur spécialiste station-service assure la commande et la vente des produits distribués en station-service dont les carburants.

EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ?

Conditions de travail et environnement

L'opérateur spécialiste station-service exerce son activité dans les entreprises suivantes :

- stations-services indépendantes
- sociétés concessionnaires d'autoroute
- enseignes de distribution de carburant

Activités et missions principales

Les principales activités de l'opérateur spécialiste station-service sont les suivantes :

- Accueil client, vente et encaissement des services et produits distribués
- Suivi des stocks, prise de commande et réception des livraisons de marchandises
- Gestion des carburants : jaugeage des cuves, commandes de carburant et réception des livraisons
- Entretien et réapprovisionnement des équipements de la boutique, de la station et des services
- Réalisation de l'ensemble de ses activités dans le respect des règles d'hygiène, de



sécurité et d'environnement en vigueur

LES FORMATIONS

Ce métier est accessible :

CQP Opérateur spécialiste station-service

0 établissement possible pour cette formation

LE(S) ÉVOLUTION(S) PROFESSIONNELLE(S)

- Adjoint au responsable de station(s)-service
- **Chef de station-service**

Opérateur station-service



L'opérateur station-service gère la distribution des carburants et la vente de produits distribués en station.

EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ?

Conditions de travail et environnement

L'opérateur station-service exerce son activité dans les entreprises suivantes :

- stations-services indépendantes
- sociétés concessionnaires d'autoroute
- enseignes de distribution de carburant

Activités et missions principales

Les principales activités de l'opérateur station-service sont les suivantes :

- Distribution des différents carburants et produits
- Entretien courant de la zone de distribution
- Encaissement des règlements clients
- Information des clients sur les différents types de services et produits (lubrifiants, lavage, autres fournitures)
- Réception, vente des produits et services et réapprovisionnement des équipements de la boutique, de la station et des services annexes
- Vérification des conditions de réception des carburants
- Réalisation de l'ensemble de ses activités dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement en vigueur

LES FORMATIONS

Ce métier est accessible :

CQP Opérateur station-service

0 établissement possible pour cette formation



LE(S) ÉVOLUTION(S) PROFESSIONNELLE(S)

- Opérateur spécialiste station-service

Responsable d'exploitation de stationnement

Le responsable d'exploitation de stationnement agit comme le relais entre la direction de l'entreprise et le ou les sites exploités. Il ou elle est responsable des activités et de la gestion du personnel en matière d'animation des équipes.

EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ?

Conditions de travail et environnement

Le responsable d'exploitation de stationnement travaille dans des entreprises où l'activité principale est l'exploitation et la gestion des parcs de stationnements. En grande majorité les salariés des parcs de stationnements travaillent dans des entreprises de plus de 50 salariés, le plus souvent des grands groupes nationaux ou internationaux.

Activités et missions principales

Le responsable d'exploitation de stationnement a la charge du suivi du budget, de la relation aux prestataires et fournisseurs, de la réalisation des indicateurs de fréquentation des sites (taux d'occupation, habitudes des usagers). Il est aussi le garant du respect de l'application des règles de consignes de sécurité ; auprès de ses collaborateurs et des usagers.

Il est responsable de l'organisation de la collecte, réalise et/ou encadre l'ensemble des activités administratives et comptables.



Il peut aussi accueillir, informer et assister la clientèle. Par ailleurs, il contribue à la mise en œuvre d'actions commerciales et traite les réclamations des clients.

Il organise le suivi de la maintenance des équipements et établit les plannings des travaux d'entretien et de nettoyage.

LES FORMATIONS

Ce métier est accessible :

CQP Responsable d'exploitation de stationnement

0 établissement possible pour cette formation

Responsable d'unité(s) d'enseignement de la sécurité routière et de la conduite



Le responsable d'unité(s) d'enseignement de la sécurité routière et de la conduite prend en charge la supervision de l'ensemble des activités de gestion, d'organisation et d'encadrement d'une ou plusieurs unité(s) d'enseignement de la sécurité routière et de la conduite.

EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ?

Conditions de travail et environnement

Le responsable d'unité(s) d'enseignement de la sécurité routière et de la conduite peut exercer au sein des différentes structures de l'enseignement de la conduite automobile. Plus concrètement, il est amené à travailler au sein d'une école de conduite ou au sein d'un centre de formation de moniteurs. Il peut travailler au sein de structures indépendantes, au sein d'un réseau associatif ou encore d'une franchise.

Activités et missions principales

Le responsable d'unité(s) d'enseignement de la sécurité routière et de la conduite est amené à réaliser le pilotage commercial et financier d'une ou plusieurs structures dans un souci de développement commercial de l'activité.

Il construit son plan d'action commercial en tenant compte de l'organisation pédagogique de sa structure et s'assure de la rentabilité des actions menées en analysant les données issues d'un terrain compétitif.

En parallèle, en tant que responsable d'une ou plusieurs unité(s) d'enseignement de la sécurité routière et de la conduite, il est amené à superviser l'activité de plusieurs collaborateurs : auxiliaire de gestion d'une école de conduite, enseignant de la conduite et de la sécurité routière, formateurs d'enseignants, etc. Il accompagne ainsi ses équipes et individuellement chacun de ses collaborateurs dans le souci de créer un parcours professionnel pérenne au sein de l'entreprise.

Le responsable d'unité(s) d'enseignement de la sécurité routière et de la conduite intervient également en tant que garant du respect de la réglementation en vigueur en lien avec les exigences du secteur et de l'application des normes qualités. Enfin, il pilote la conduite du changement au sein de sa structure dans un contexte de mutations structurelles et technologiques.



LES FORMATIONS

Ce métier est accessible :

CQP Responsable d'unité(s) d'enseignement de la sécurité routière et de la conduite
2 établissements possibles pour cette formation

Responsable de station(s)-service

Le responsable de station(s)-service s'assure de l'optimisation de la gestion d'un ou de plusieurs points de vente. Les activités d'une station-service s'orientent autour de la boutique (espace de vente), de la piste de distribution de carburant, ainsi que des services annexes (station de lavage, aspirateur, gonfleur, ...).

EN QUOI CONSISTE CE MÉTIER ?

Conditions de travail et environnement

Le Responsable de station(s)-service exerce son activité dans les entreprises suivantes :

- stations-services indépendantes
- sociétés concessionnaires d'autoroute
- enseignes de distribution de carburant

Activités et missions principales

Les principales activités du responsable de station(s)-service sont les suivantes :

- Management des activités des stations-service
- Management d'équipe
- Développement de la stratégie commerciale
- Conseil clients sur les produits et services
- Gestion financière des stations : élaboration et suivi des activités de commercialisation

et des budgets d'exploitation

- Gestion et réception des stocks et réapprovisionnements (carburant, marchandises)
- Gestion de la maintenance des équipements de stations-service
- Réalisation de l'ensemble de ses activités dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité et d'environnement en vigueur

LES FORMATIONS

Ce métier est accessible :

CQP Responsable de station(s)-service

0 établissement possible pour cette formation

Licence professionnelle Organisation, Management des Services de l'Automobile (OMSA)

6 établissements possibles pour cette formation

